

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Clermont-Ferrand, le 19/11/2025

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE CLERMONT-FERRAND**  
6 cours Sablon - CS90129  
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Téléphone : 04.73.14.61.00  
Télécopie : 04.73.14.61.22

Greffé ouvert du lundi au vendredi  
8h30-12h/13h-16h sauf vendredi 15h30

E25000117 / 63

Monsieur le Maire  
COMMUNE DE DUNIERES  
Mairie  
43220 DUNIERES

<https://clermont-ferrand.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000117 / 63  
(à rappeler dans toutes correspondances)

**E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION**

**Objet :** le projet de modification du plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Joël ROCHE, attaché de la fonction publique territoriale, en retraite, demeurant 6 rue de la Chibotte, COUBON (43700) (tel : 06.70.95.07.15 ; portable : non renseigné) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jacques CHANDES (tel : 04.71.03.06.19 ; portable : 06.24.81.10.04) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables modifie l'article L.123-4 du code de l'environnement et impose la désignation d'un commissaire enquêteur suppléant. Je vous informe qu'il n'intervient pas dans le déroulement de la procédure et que toute intervention de sa part ne pourra être indemnisée sauf suppléance effective du titulaire.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention "désignation des commissaires enquêteurs".

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/Le greffier en chef,



Laurence FAVAT  
Tél. : 04.73.14.61.22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

19/11/2025

N° E25000117 /63

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE  
CLERMONT-FERRAND

La présidente du tribunal administratif

**E- Décision désignation commissaire du 19/11/2025**

Vu enregistrée le 14/11/2025, la lettre par laquelle le maire de la commune de Dunières demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique portant sur le projet de modification du plan local d'urbanisme ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Joël Roche est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

**ARTICLE 2** : Monsieur Jacques Chandès est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à la commune de Dunières et aux commissaires enquêteurs.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19/11/2025

la présidente,



Sylvie Bader-Koza